

Québec, le 16 décembre 2014

Madame Guylaine Proulx
Directrice générale
Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Jonquière (Québec) G7X 7W2

Objet : Suivi apporté à l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)

Madame la Directrice générale,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 24 novembre 2014, des mesures prises par le Cégep de Jonquière pour donner suite à son rapport d'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Le rapport d'évaluation de l'application de la PIEA, adopté en décembre 2009, contenait deux recommandations. En septembre 2012, la Commission jugeait que des suites satisfaisantes avaient été apportées à la première recommandation, qui était de s'assurer que toutes les responsabilités relatives au plan de cours précisées par la politique soient assumées, de façon à ce que les plans de cours soient conformes à la PIEA. Elle notait les actions entreprises par le Cégep quant à la seconde recommandation, qui était de s'assurer que toutes les évaluations finales de cours permettent d'attester l'atteinte des objectifs selon les standards.

Le Cégep a fait parvenir à la Commission un rapport d'évaluation d'épreuves terminales de cours, qui comprend une analyse d'un échantillon représentatif d'évaluations finales de cours des formations préuniversitaire, technique et continue ainsi que du Centre d'études en Charlevoix. Sur la base de son analyse d'évaluations finales, le Cégep conclut que les évaluations finales attestent de l'atteinte de l'objectif du cours selon les

standards. Il mentionne aussi avoir revu la grille d'évaluation de plan de cours et le gabarit de plan de cours, et donné des ateliers de formation sur les évaluations finales auprès de la majorité des départements. Enfin, une grille d'évaluation des épreuves finales a été élaborée.

Par son analyse de ces documents, la Commission juge que les évaluations finales permettent désormais d'attester l'atteinte de l'objectif du cours. La Commission juge que le Cégep de Jonquière a apporté des suites satisfaisantes à cette recommandation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Céline Durand

c. c. M^{me} Jasmine Gauthier, directrice des études